

AVIS DU MAIRE

La Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

Mercredi 29 avril 2026 à 19 h 00

Salle Multiculturelle.

ORDRE DU JOUR :

- **Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2026.**
- **Délibérations :**
 1. *Affaires générales* – Désignation d'un correspondant défense auprès de la Délégation Militaire Départementale de la Charente-Maritime.
 2. *Affaires générales* – Élection des représentants de la commune au sein du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais.
 3. *Affaires générales* – Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.
 4. *Finances* – Compte Financier Unique (CFU) 2025.
 5. *Finances* – Affectation définitive du résultat 2025.
 6. *Finances* – Modification des tarifs communaux (Salle multiculturelle La Chênaie).
 7. *Finances* – Réhabilitation du presbytère : demande de subvention à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique au titre du Fonds de Concours.
 8. *Finances* – Extension d'un système de vidéoprotection : demande de subvention au titre du FIPD.
 9. *Finances* – Commission Communale des Impôts Directs : proposition d'une liste de membres.
 10. *Voirie* – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la Direction des Infrastructures du Département et la commune pour l'aménagement de la Route Départementale n° 140^e 1.
 11. *Aménagement* – Acquisition pour l'Euro symbolique de la parcelle cadastrée G 2577.
 12. *Vœux et motions* – Motion pour le maintien de la compétence AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Électricité) dans le bloc communal.
- **Décisions du maire.**
- **Questions diverses.**

En mairie, le 22 avril 2026
La Maire,
Marie-Noëlle GROCH

